

Valoriser sa formation

Zoom sur ... l'anglais

- Fin de la L3 : les étudiants choisissent de se tourner vers la Recherche ou de continuer en Médecine. Obligation de maîtriser l'anglais pour la Recherche.
- En 5^{ème} année : épreuve obligatoire en anglais intitulée « lecture critique d'articles ».

Se documenter

Sur le secteur :

Parcours ONISEP – Les métiers du médical
Parcours ONISEP – Les métiers du paramédical

Sur la filière :

Consulter le guide pratique de la PACES : www.univ-reims.fr

➡ rubrique « Formation » / « UFR, instituts et écoles » / « UFR de médecine » / « PACES »

S'informer et s'orienter à l'Université

Université de Reims Champagne-Ardenne
UFR de Médecine

51 rue Cognacq-Jay 51100 Reims
Scolarité PACES ☎ 03.26.91.35.46
paces@univ-reims.fr

SAE Mission Orientation (Service d'Accompagnement des Etudiants)
Campus Moulin de la Housse – Bâtiment 14 (Bibliothèque Universitaire)
Rue des Crayères – 51100 REIMS - ☎ 03.26.91.85.30
orientation@univ-reims.fr



@orienturca



Réussir ses études de Santé



Les études de Santé sont en cours de réforme pour la rentrée de septembre 2020.

La Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) de Reims permet l'accès à 5 filières :

- Médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme, métiers de la rééducation (kinésithérapie à Reims, ergothérapie à Nancy et psychomotricité à Mulhouse)

Particularités de la PACES :

- une première partie du concours a lieu en décembre : le nombre de réorientations obligatoires peut atteindre 15 % du nombre d'inscrits. La seconde partie du concours a lieu en mai.
- des cours vidéo sont retransmis en amphi.
- nombre d'étudiants inscrits, y compris redoublants : environ 1400 étudiants.
- 1 redoublement autorisé.
- Bac S recommandé.
- possibilité de s'inscrire à la Corpo Médecine : www.tutoratsantedereims.fr

Organisation et stages :

1^{er} cycle = PACES (une année de concours avec un *numerus clausus*) + années 2 et 3. Pendant le semestre 6, l'étudiant effectue un service sanitaire = mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé (exemples : promotion de l'activité physique, information sur la contraception, lutte contre les addictions – tabac, alcool, drogues, etc.).

2^e cycle « l'externat » = années 4, 5 et 6 (36 mois de stage à mi-temps + au moins 25 gardes obligatoires). Les ECN (épreuves classantes nationales) permettent à l'étudiant en fin de 6^e année, selon son classement, de choisir sa spécialité et/ou la région où il effectuera son internat.

3^e cycle « l'internat » = la durée dépend de la spécialité choisie (exemple pour Médecine générale : 3 ans / pour Chirurgie : 5 ans).

Préparer son entrée en PACES

Consultez le site <https://www.parcoursup.fr/>

Il permet de rechercher les formations proposées par l'URCA et de prendre connaissance des pré-requis et des capacités d'accueil éventuelles.

Saisie des vœux : du 22 janvier au 14 mars 2019.

Participez aux différentes manifestations d'orientation :

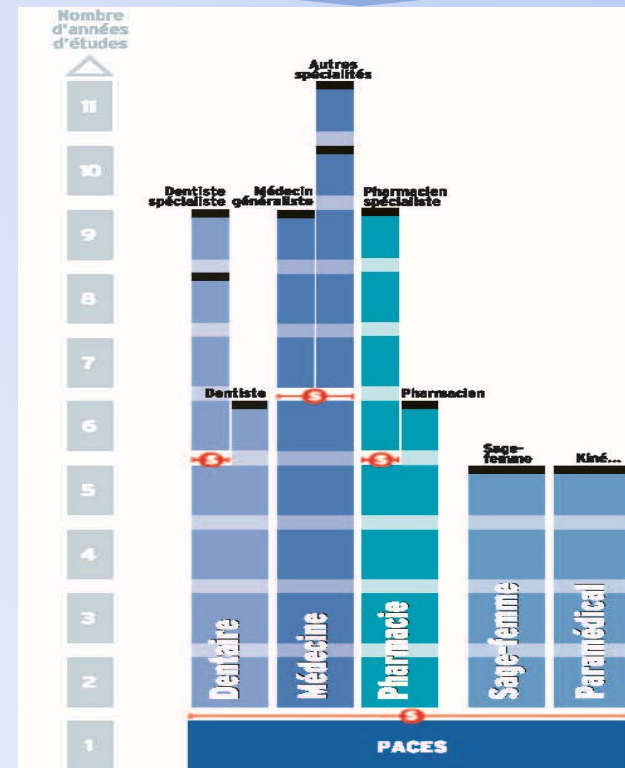
- **Journées Portes Ouvertes** de l'Institut Régional de Formation (IRF) afin de présenter les formations paramédicales et de sage-femme. <https://www.chu-reims.fr/enseignement/irf>
Centre Hospitalier Universitaire de Reims : début décembre.
- **Forum Avenir Etudiant** : www.studyrama.com
- à Reims en décembre 2019
- à Troyes du 24 au 26 janvier 2019
- **Journée Portes Ouvertes** de l'Université de Reims Champagne-Ardenne : le 02 février 2019. Infos sur www.univ-reims.fr/jpo
- « **Un Jour à l'Université** » du 11 au 15 février 2019. Cette opération ouverte aux élèves de 1^{ère} ou de Terminale permet de vous immerger dans la vie universitaire en venant suivre des cours avec les étudiants. Inscrivez-vous sur le site de l'Université pour y participer.
Infos sur www.univ-reims.fr rubrique « Vie des Campus » puis « Vie étudiante ».

Nouveauté rentrée 2018/2019 :

La réorientation complémentaire à l'issue du semestre 1

Réorientation proposée pour les étudiants n'ayant pas fait de réorientation volontaire au sein de l'URCA et qui, suite à la publication des résultats du semestre 1, souhaitent quitter la PACES et intégrer une autre formation proposée par l'Université. Ces étudiants pourront assister à la matinée d'information du forum de réorientation. La démarche de réorientation complémentaire se fera uniquement le vendredi 18 janvier 2019 **à la suite du choix des réorientés obligatoires**. Les candidats seront appelés, par ordre de rang, pour effectuer leur choix de réorientation parmi les places encore disponibles. Attention, il n'y aura que très peu de places proposées pour cette réorientation complémentaire.

Anticiper son parcours



Source : ONISEP

Quelques chiffres

	<i>médecine</i>	<i>odontologie</i>	<i>sage-femme</i>	<i>pharmacie</i>	<i>métiers de la rééducation</i>
nombre d'inscrits	778	263	193	395	295
numerus clausus	207	35 à Reims 28 à Amiens	27	70	30 à Reims 10 à Nancy 5 à Mulhouse

-1281 étudiants inscrits en septembre 2017
- 1080 inscrits pédagogiques au S2 (étudiants qui ont fait un choix de filière)
Source : UFR de Médecine 2018